





。⊙⊖。 ゞ I % + 。 □ 。 + 。 ゞ I + ¤ N ∧ ٤∧+

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

NOVEMBR 2019

PRINCIPALES TENDANCES

A fin novembre 2019 et en comparaison avec la même période de 2018, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après:

Au niveau des recettes

Les recettes ordinaires brutes ont augmenté de 6,4%, sans tenir compte du versement en 2018 de 24 MMDH du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général, qui n'a pas impacté le solde budgétaire.

- 1- la hausse des recettes douanières nettes de 2,4%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 70 MDH à fin novembre 2019 contre 121 MDH un an auparavant :
- droits de douane (-0,6%);
- TVA à l'importation (+2,5%), compte tenu de remboursements de 18 MDH;
- taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+3,9%), compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 27 MDH à fin novembre 2019 contre 88 MDH un an auparavant.
- 2- l'accroissement de la TIC sur les tabacs manufacturés (+6,5%) et des autres TIC (+9,8%);
- 3- l'augmentation des recettes nettes de la fiscalité domestique de 2,1%, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 7.111 MDH à fin novembre 2019 contre 5.530 MDH un an auparavant :
- les recettes de la contribution sociale de solidarité sur les bénéfices ont été de 2.022 MDH;
- l'IR (+3,9%). Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une diminution de 14,5% par rapport à leur niveau de fin novembre 2018;
- l'IS (-2,8%), compte tenu des restitutions qui ont été de 346 MDH à fin novembre 2019 contre 644 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2018, les demandes de restitution de l'IS ont été de 3,9 MMDH. A fin novembre 2018, l'IS avait enregistré une baisse de 1,5% par rapport à son niveau à fin novembre 2017, soit -624 MDH (40,4 MMDH contre 41 MMDH);
- la TVA à l'intérieur (-0,5%), compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 6.568 MDH à fin novembre 2019 contre 4.643 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2018, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 38,7 MMDH.
 - A fin novembre 2019, les remboursements de TVA (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) sont de 9.395 MDH contre 6.637 MDH un an auparavant;
- les droits d'enregistrement et de timbre (+1,7%), sachant qu'à fin novembre 2018, ces recettes avaient enregistré une baisse de 2,8% par rapport à leur niveau à fin novembre 2017, soit -411 MDH (14.271 MDH contre 14.682 MDH);
- les majorations de retard (-7,7%), compte tenu de recettes brutes de 1.802 MDH contre 1.992 MDH et de dégrèvements de 115 MDH à fin novembre 2019 contre 164 MDH un an auparavant.